

**Certificat d'examen de types
n° F-02-J-161 du 12 novembre 2002**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/C011860-D1

Instruments destinés à mesurer la concentration d'alcool dans l'air expiré

DRÄGER types 7110F et 7110 FP

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 85-1519 du 31 décembre 1985 réglementant la catégorie d'instruments destinés à mesurer la concentration d'alcool dans l'air expiré et de la Recommandation internationale R 126 de l'Organisation internationale de métrologie légale relative aux éthylomètres, au vu de l'avis du 2 mars 2000 de la Commission Technique des Instruments de Mesure.

FABRICANT :

DRÄGER SICHERHEITSTECHNICK GmbH – Revastrasse 1 – 23560 LÜBECK – ALLEMAGNE

DEMANDEUR :

DRAEGER Industrie S.A. –3c, route de la Fédération – BP n° 141 – 67025 STRASBOURG

OBJET :

Le présent certificat complète la décision et les certificats suivants :

- n° 99.00.831.002.1 du 1^{er} juillet 1999 relative à l'éthylomètre DRÄGER modèle 7110F,
- n° 01.00.831.002.1 du 23 juillet 2001 complétée par le certificat n° F-02-J-039 du 13 mars 2002 relatifs à l'éthylomètre DRÄGER type 7110FP.

CARACTERISTIQUES :

Les éthylomètres DRÄGER types 7110F et 7110FP diffèrent du modèle et du type approuvés par la décision et les certificats précités par la possibilité de ne pas être équipés d'une imprimante interne.

Les autres caractéristiques sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont identiques à celles fixées par la décision n° 99.00.831.002.1 précitée pour l'éthylomètre DRÄGER modèle 7110F et à celles fixées par le certificat n° 01.00.831.002.1 précité pour l'éthylomètre DRÄGER modèle 7110FP.

DEPOT DE MODELES :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C011860-D1, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 1^{er} juillet 2009.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification